

candidature spontanée

Soumis par Laurence Monaco
Dernière mise à jour : 23-11-2010

Etude sur la candidature spontanée Les candidatures spontanées occupent une place "primordiale" parmi les canaux d'embauches en France, alors qu'elles sont "secondaires" en Espagne et "accessoires" au Royaume-Uni, selon une étude publiée par le Centre d'Etudes de l'emploi (CEE). Lequel y voit "l'indice d'un marché du travail faiblement organisé". En France, 37% des salariés embauchés depuis moins d'un an attribuent leur recrutement à une démarche personnelle auprès de l'employeur, tandis que 23% des entreprises imputent leur dernier recrutement au vivier des candidatures spontanées, rappelle le CEE, organisme de recherche public (CNRS/ministère de l'Emploi). Dans 22% des cas, les salariés mettent en avant leurs relations familiales, personnelles ou professionnelles et pour 16% une réembauche suite à un contrat antérieur. En Espagne, "plus de la moitié des personnes embauchées depuis moins d'un an (53%) indiquent l'avoir été à l'aide de leurs réseaux de relations". Au Royaume-Uni, "ce sont les annonces d'offres d'emploi, abondamment diffusées par la presse locale et professionnelle, qui prédominent" avec 28% de salariés recrutés de cette manière, devant 26% de recrutement par relations. Les candidatures spontanées n'arrivent qu'en quatrième position.

Extrait de : http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/la-candidature-spontanee-canal-de-recrutement-primordial-en-france_130224.html